COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL :

Séance du 20 décembre 2016 à 18 heures 00.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Date de convocation : 05/12/2016
Nombre de personnes absentes:
Nombre de suffrages exprimés : 13

Secrétaire de séance : Mme MARQUES Joceline
Nombre de présents : 11
Comité secret : non
Nombre d'excusés : 4
Quorum exigé : 8
VOTES : Contre : 0

Pour : 13

L'an deux mille seize, le mardi 20 décembre à 18h00, le conseil municipal de Lapeyrouse Mornay dûment convoqué s'est réuni en séance sous la présidence de Mme Nicole DURAND, Maire.

<u>Etaient présents</u>: MENEGUZ Muriel, ZOWIEZ-NEUMANN Paul, BARATIER Maurice, BEGOT Annie, JOVANOVIC Michel, MARQUES Joceline, GIRARD Marius, GOUDARD Nadine, FRANCOIS-BRAZIER Florence, D'ALEO Sandra.

<u>Etaient excusés</u>: GARAND Denis, CLAVEL Jérôme, REYMOND Muriel (procuration à FRANCOIS-BRAZIER Florence), LAUGIER Emile, (procuration à D'ALEO Sandra).

<u>DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES</u>: un virement budgétaire pour ajuster les dernières opérations sont validées: complément pour le programme bureau d'études du PLU et pour le service assainissement: solde de l'emprunt extension de la canalisation chemin de St Charles.

<u>SYNDICAT D'ENERGIE DE LA DROME</u>: Mme Maire présente un dossier de projet de raccordement au réseau BT pour alimenter la construction d'un agriculteur suite au dépôt d'un permis de construire : réalisation de serres agricoles, au hameau les Brosses ; une convention sera établie afin que l'intéressé prenne à sa charge la partie non subventionnée.

<u>REHABILITATION DE LA SALLE DES FETES</u>: la commission d'appel d'offres a ouvert les plis avec l'architecte, le bureau DICOBAT et Mme La Trésorière le jeudi 8 décembre ; pour l'ensemble des huit lots au total 24 entreprises ont déposées une offre sur support papier et 5 sur la plateforme dématérialisée ; l'architecte vérifie les dossiers et une prochaine réunion est programmée début janvier. Deux notifications de subventions ont été reçues : subvention du Département et celle de la communauté de communes. Une demande pour avoir un fonds de la réserve parlementaire sera également déposée.

<u>VOIE NOUVELLE</u>: suite à un contact avec un élu en charge des routes au Département, Mme le Maire explique au conseil municipal qu'une participation de la commune sur les travaux sera demandée; le Conseil Municipal attend un nouvel estimatif des travaux.

<u>RADARS PEDAGOGIQUES</u>: ils ont été installés ce jour comme prévu en centre village, un à la montée route de Moras, et deux sur la RD 519; les usagers sont donc informés de leur vitesse sans être sanctionnés, la sécurité sera donc améliorée notamment sur la RD 519 classée à grande circulation. <u>PLAN LOCAL D'URBANISME</u>: il a été approuvé par le conseil Municipal le 15 novembre 2016, les services préfectoraux nous ont notifié le caractère exécutoire au 1^{er} décembre 2016. __

<u>ELECTIONS 2017</u>: des devis sont en cours pour le remplacement des isoloirs devenus obsolète. <u>PONT SUR L'ORON</u>: Suite à la déstabilisation du pont sur Oron, propriété par moitié avec la commune de Manthes, situé vers le pont TGV aux Morelles, des devis sont présentés pour effectuer une étude de diagnostic.

<u>ACCESSIBILITE des bâtiments communaux</u>: les aménagements demandés vont être effectués dans un premier temps pour le bâtiment mairie, l'église et la salle des associations : accès ; mise en place de rampes, visualisation et indication des passages et réparation du sol à l'entrée de l'église.

<u>ECOLE</u>: suite à la demande des enseignants, comme pour les classes primaires, le conseil municipal accepte de prendre en charge le déplacement des classes de maternelles à Moras en Valloire pour visiter la caserne des Pompiers. Le conseil municipal valide le devis pour le changement du poste informatique du bureau de direction.

<u>REMPLACEMENT PONCTUEL A L'ECOLE</u>: pour palier au remplacement d'un agent, une embauche est nécessaire pour la surveillance des enfants sur le temps périscolaire de midi ; ce recrutement sera complété par une aide pour divers travaux avec l'agent technique ; la communauté de communes sera contactée dans le cadre objectif emploi et une offre publiée.

<u>ENTRETIEN D'EVALUATION DES AGENTS</u>: depuis 2015, une fiche de synthèse du compte rendu d'entretien professionnel remplace la notation; l'entretien s'est déroulé le 5 décembre. Des formations sont prévues : recyclage SST, maniement extincteurs et gestes et postures ainsi que des formations adaptées demandées par plusieurs agents.

<u>COMPTE RENDU DE REUNIONS</u>: M. ZOWIEZ NEUMANN donne le compte rendu de la réunion mutualisation, Mme MENEGUZ de celle de l'organisation d'un festival amateur présenté par des associations « amascène » qui se déroulera à la Motte de Galaure les 7, 8 et 9 avril prochain ; un appel est fait aux personnes bénévoles pour le préparer, se renseigner en mairie ; M. BARATIER donne le compte rendu de la réunion du SIRCTOM.

<u>SYNDICAT DES EAUX</u>: un puits perdu supplémentaire a été créé à proximité du château d'eau afin d'éviter le déversement route de l'Isle lors des vidanges.

<u>STADE MUNICIPAL</u>: une réfection des plafonds des vestiaires de la maison du sport est nécessaire, le problème viendrait de la qualité de la peinture; Mme le Maire a demandé un devis de peinture; l'agent technique effectuera les travaux.

<u>REPAS DES AINES</u>: Mme le maire présente le bilan de ce repas. Les conseillers sont invités à distribuer les bons d'achat aux personnes n'ayant pu participer.

<u>MARCHE DE VILLAGE</u>: la commune s'inscrit à nouveau pour participer dans le cadre de cette opération organisée en partenariat avec la communauté de communes.

<u>PRINTEMPS DE L'ENVIRONNEMENT</u>: le nettoyage de printemps avec un appel aux bénévoles sera organisé cette année le samedi 25 mars.

<u>REUNIONS PUBLIQUES DE QUARTIERS</u>: deux réunions sont programmées en début d'année 2017 pour que les habitants puissent poser leurs questions et s'informer de la vie municipale : les 18 février et 18 mars.

<u>VOEUX DU MAIRE</u>: le conseil municipal invite la population à participer à la cérémonie des vœux qui se déroula à la salle des fêtes le vendredi 6 janvier à 18heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.